

**Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement de l'Académie les Estacades
tenue le mercredi 11 avril 2018**

Étaient présentes ou présents :

Parents

Catherine Bégin
Denis Boudreault
Yves Buisson
Martin Milot, substitut
Diane Pelletier, arrivée à 19 h 55
Stéphane Perreault
Julie Vallières

Soutien

René Laquerre

Étaient absents

Louis Ager, élève
Deven Desmarais-Lacerte, élève
Martin Sigmen, parent
Liette St-Arnaud, parent
Nancy Lafrenière, enseignante

Enseignants

Nicole Auger
Roch Bertrand
Louise de Blois
Myriam Lemay
Julien Martel
Bruno St-Maurice, substitut

Professionnel

Isabelle Rivard

Élèves

Aucun représentant

Invités

Hélène Doucet, gestionnaire administrative

Madame Morin souhaite la bienvenue aux membres présents.

1) VÉRIFICATION DU QUORUM LIP 61

Madame Diane Pelletier étant absente, monsieur Denis Boudreault, vice-président, constate le quorum.

2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 17-18/21

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

18.1 Saint-Jean-Port-Joli

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2018

Correction :

Point 1 : [...] monsieur Denis Boudreau-Boudreault [...].

Point 6 : Considérant l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que *le (ajout) conseil [...]*.

Point 7 : Il est proposé par madame Liette St-Arnaud d'approuver les modalités d'applications d'application [...].

Point 9 : Depuis la dernière rencontre, [...] qui ~~a~~ ont eu lieu.

~~Estarcardes-Estarcardes~~ : final finale [...].

Suivi du procès-verbal du 17 janvier :

Aucun suivi

CE 17-18/22

Il est proposé par monsieur René Laquerre d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2018 avec les corrections apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé

4) QUESTION DE LA SALLE

Étant donné qu'il n'y a aucune personne de l'extérieur dans la salle de réunion, ce point est passé.

5) INFORMATION DE LA DIRECTION

a) Carré jaune

Le mouvement des carrés jaunes est une action faite par des jeunes filles de quelques écoles de Montréal et Québec. Ces dernières désirent modifier le code vestimentaire pour que celui-ci soit moins " sexiste ". À l'Académie les Estacades, il y a eu que quelques carrés jaunes d'affichés.

b) Processus d'engagement

Madame Morin mentionne que le service des ressources humaines a commencé le processus de sélection pour le remplacement de monsieur Michel St-Pierre, responsable des sports, qui partira à la retraite d'ici juin.

c) Séance d'affectation du personnel d'encadrement 2018-2019

Madame Morin informe les membres du conseil d'établissement qu'aujourd'hui, à la séance des commissaires, les commissaires adopteront la proposition de la directrice générale de la Commission scolaire de l'affectation du personnel d'encadrement. Cette annonce sera faite par le biais de l'Info-Conseil de la Commission scolaire.

d) Recours collectif

Un recours collectif est présentement en vigueur au niveau provincial concernant les frais chargés aux parents. Madame Morin explique que l'ensemble des frais chargés aux parents a fait l'objet d'une révision pour les établissements de la Commission scolaire.

6) SUIVI BUDGÉTAIRE 2017-2018

Présentation du suivi budgétaire de l'année en cours par madame Hélène Doucet, gestionnaire administrative.

Document annexé # 21

7) FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS DES PROGRAMMES ET CONCENTRATIONS

Présentation du document des frais chargés aux parents et de la ventilation des centres d'intérêt, des programmes et des concentrations par mesdames Hélène Doucet et Chantal Morin.

Madame Morin précise que suite au recours collectif, des ajustements ont eu lieu. Les principales modifications sont le retrait de la carte étudiante et du cadenas. Elle précise également que les cahiers d'exercices doivent être utilisés à 80 %.

Madame Auger, enseignante, mentionne qu'une décision sur l'utilisation d'un cahier d'exercices pour le cours d'éthique et culture religieuse a été prise aujourd'hui suite à plusieurs discussions avec ses collègues et les membres de la direction. Cette décision est prise pour respecter le programme du cours d'éthique et culture religieuse. Par le fait même, une modification aux frais chargés aux parents du 1^{er} cycle devra être effectuée par l'ajout de ce cahier.

Présentation du document sur la ventilation des centres d'intérêt, des programmes et des concentrations de l'école par madame Morin. Elle précise que chaque centre d'intérêt a un coordonnateur dont ce dernier gère les sommes allouées. Elle rappelle également que l'école assume les frais lorsque le centre d'intérêt est en déficit.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de mesdames Chantal Morin, directrice et Hélène Doucet, gestionnaire administrative;

CONSIDÉRANT que les enseignants proposent le choix des manuels scolaires et du matériel didactique;

CONSIDÉRANT que la direction approuve le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des documents détaillés;

CONSIDÉRANT que les frais chargés aux parents pour le 1^{er} cycle seront modifiés avec l'ajout d'un cahier d'exercices et adoptés lors de la prochaine rencontre;

CE 17-18/23

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'adopter les frais chargés aux parents du 2^e cycle et des programmes d'appoint pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que la ventilation des centres d'intérêt, programmes et concentrations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #22

8) RÉPARTITION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES LIP 88

Madame Morin explique le document sur la répartition des services complémentaires. Elle mentionne que le comité EHDAА est formé de trois enseignants et de deux membres invités du personnel professionnel. Les heures reçues peuvent être distribuées dans quatre corps de travail soit en psychologie, en psychoéducation, en orthopédagogie et en technique d'éducation spécialisée. Elle précise que la répartition des ressources est décidée par l'obtention du consensus des membres enseignants du comité EHDAА.

CONSIDÉRANT que les membres du comité EHDAА ont été consultés et qu'ils ont approuvé la proposition présentée;

CONSIDÉRANT qu'annuellement cette mise en œuvre doit être approuvée par le conseil d'établissement;

CE 17-18/24

Il est proposé par madame Myriam Lemay d'approuver la répartition des ressources pour élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2018-2019 avec la mesure 30050 telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #23

Motion de félicitations

M. Perreault désire féliciter les membres du comité d'être parvenus à un consensus pour la répartition des ressources.

9) RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ LIP 76 (CODE DE VIE)

Madame Morin présente le code de vie pour l'année scolaire 2018-2019 et mentionne les modifications apportées avec l'ajout du point 8.

CONSIDÉRANT que les règles de conduite et les mesures de sécurité 2018-2019 ont été soumises pour consultation à tout le personnel de l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT les corrections faites sur place au point 6 : « La longueur minimale permise pour les shorts et jupes est environ de 8 cm à partir du milieu au-dessus du genou » et au point 8 : « La direction de l'école et le personnel désigné les surveillants d'élèves [...] ».

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école.

CE 17-18/25

Il est proposé par monsieur Roch Bertrand d'approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité avec les corrections apportées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #24

10) FOURNITURES SCOLAIRES 2017-2018 LIP 77.1

Présentation des listes de fournitures scolaires aux membres du conseil d'établissement par madame Morin. Cette dernière mentionne que les listes ont été revues suite au recours collectif.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, visé au 3e paragraphe de la Loi sur l'instruction publique, la direction de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises par l'école;

CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires proposés par le directeur ont été élaborés avec la participation des enseignants;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont pris connaissance des listes présentées;

CONSIDÉRANT que ces listes répondent aux normes de la Commission scolaire, du comité de parents et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CE 17-18/26 **Il est proposé par monsieur Martin Milot d'approuver les listes de fournitures scolaires telles que présentées.**

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #25

11) ENTENTE TERRAINS DE TENNIS ENTRE LE COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS ET L'ACADÉMIE LES ESTACADES

Madame Morin présente une nouvelle entente avec le Complexe sportif Alphonse-Desjardins. La direction générale du Complexe, depuis environ deux ans, a développé le dekhockey. Puisque la demande est grandissante, le Complexe sportif Alphonse-Desjardins veut offrir davantage de surface de dekhockey avec l'utilisation des terrains de tennis extérieurs de l'Académie les Estacades.

Madame Morin spécifie que les terrains de tennis situés sur les terrains de l'école ne sont plus utilisés, car ces derniers sont endommagés.

CONSIDÉRANT les explications claires et précises de la présente entente;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la direction de l'Académie les Estacades;

CE 17-18/27 **Il est proposé par monsieur René Laquerre d'approuver l'entente de partenariat entre le Complexe sportif Alphonse-Desjardins et l'Académie les Estacades concernant les terrains de tennis pour l'année 2017-2018.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #27

12) PROTOCOLE D'ENTENTE

Protocoles d'entente

Madame Morin explique que tous les cinq ans, les mandataires sportifs doivent signer un protocole d'entente pour les sports reconnus et une entente d'encadrement pour les sports à concentration. Elle mentionne que cinq nouveaux mandataires seront nouvellement offerts en 2018-2019. Voici les nouveaux sports : karaté, ski alpin, nage synchronisée, golf et surf des neiges.

Elle mentionne que suite au désistement du mandataire de l'athlétisme pour l'année scolaire 2018-2019 et du décès de monsieur Germain, mandataire du ski de fond et cyclisme, l'école est à la recherche d'un mandataire pour offrir ces trois sports.

CONSIDÉRANT l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement approuve l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus indicatifs des programmes d'études établis par le ministre et en vue de l'élaboration de programmes d'études locaux pour répondre aux besoins particuliers des élèves;

CONSIDÉRANT que le programme Sport-études de l'Académie les Estacades existe depuis plus de 25 ans;

CONSIDÉRANT que l'Académie les Estacades est la seule école mandatée par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour offrir les programmes Sport-études;

CONSIDÉRANT que le programme Sport-études de l'Académie les Estacades est le seul programme reconnu Sport-études par le MEES dans la région;

CONSIDÉRANT que ce programme permet de contribuer au développement intégral de l'élève sur les plans sportif, scolaire et personnel;

CONSIDÉRANT que ce programme permet le rayonnement de l'école et l'arrimage de plusieurs partenariats;

CONSIDÉRANT que les fédérations sportives des programmes Sport-études reconnus soumettent le nom des mandataires sportifs;

CONSIDÉRANT que les fédérations sportives des programmes Sport-études reconnus exigent l'approbation du mandataire par l'école et la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'école prévoit pour les élèves-athlètes un encadrement scolaire qui respecte les exigences des protocoles d'ententes des programmes Sport-études;

CONSIDÉRANT que l'école met en place des mesures permettant de s'assurer de l'assiduité des élèves-athlètes tant lors de l'encadrement scolaire que de l'encadrement sportif;

CONSIDÉRANT que les associations locales, supervisant les concentrations affiliées aux programmes Sport-études, sont supervisées par la directrice adjointe, responsable des programmes Sport-études de la Commission scolaire;

CE 17-18/28

Il est proposé par madame Nicole Auger d'approuver les protocoles d'ententes avec les nouveaux programmes Sport-études reconnus soit le karaté, le ski alpin, le golf, la nage synchronisée, le surf des neiges ainsi que les ententes d'encadrement pour les sports à concentration comme athlétisme, ski de fond et cyclisme, et ce, pour la période 2016-2020.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #28

13) TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE LIP 86

Madame Morin présente la grille-matières du centre d'intérêt Langues-études, 5^e secondaire et explique qu'il y a eu une coquille lors de la transcription. Elle précise que cette grille-matières avait déjà fait l'objet de discussion avec le comité.

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école;

CONSIDÉRANT le suivi des consultations auprès des enseignants;

CONSIDÉRANT la correction de la répartition du temps alloué aux matières du centre d'intérêt Langues-études, 5^e secondaire;

CE 17-18/29

Il est proposé par monsieur Stéphane Perreault d'approuver la correction de la répartition du temps alloué pour le centre d'intérêt Langues-études, 5^e secondaire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Document annexé #29

14) CONSULTATION SUR LES OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY

La plupart des membres sont en accord avec le fait qu'il est difficile de donner des commentaires ou des suggestions puisqu'il n'y a pas de possibilité de vérifier si les critères sont adéquats à la réalisation des objectifs.

Les membres du conseil d'établissement soumettront qu'un seul commentaire en lien avec le point neuf. Le commentaire sera rédigé comme suit : le conseil d'établissement de l'Académie les Estacades désire que le surplus engendré par l'école soit redistribué à cette dernière à 100 %.

15) ACTIVITÉS ET SORTIES LIP 87

Date	Description	Responsable	Groupes	Coût de l'activité par élève
22 février	<i>Mouvement Unis</i>	Johanne Shore	4 ^e et 5 ^e sec. (9 élèves)	0 \$
22 février	<i>Sortie Langues-études Plein air Ski alpin</i>	Jacques Croteau	3 ^e sec. (306)	0 \$
23 février	<i>Sortie Langues-études Plein air Ski alpin</i>	Jacques Croteau	3 ^e sec. (307)	0 \$
28 février	<i>Sortie Langues-études Plein air Vallée du Parc</i>	Jacques Croteau	3 ^e sec. (306-307)	0 \$
Mars ou avril	<i>Basketball inclusif</i>	José Mathieu	PAV, Dysphasie et TEACCH	0 \$
26 mars et 9 avril	<i>Yoga</i>	Claudia Biron	FMS (951-952)	0 \$
27 mars	<i>Dîner au Pita Pit et après-midi aux Mauvais Perdants</i>	Hélène Gendron	TEACCH (991)	0 \$
17 avril	<i>Cabane à sucre</i>	Corinne Vercheval	PAV, Dysphasie et FPT	20 \$
25 avril	<i>Défi Altergo</i>	José Mathieu	PAV	0 \$
27 avril	<i>Visite du centre local d'emploi</i>	Véronique Cloutier	TEACCH (995)	16,60 \$
15 mai	<i>Randonnée pédestre Mont Ham</i>	Dominic Bergeron	Gym Plus 5 ^e sec.	5 \$
17 mai	<i>Randonnée pédestre Mont Ham</i>	Dominic Bergeron	Gym Plus 4 ^e sec.	8 \$

CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CE 17-18/30

Il est proposé par madame Louise de Blois d'approuver les activités et sorties telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ*Documents annexés #26*

16) RAPPORT DES COMITÉS

a) Conseil des élèves

Plusieurs activités ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- Estarcades :
 - ✓ « Dans ma tête » est la chanson gagnante de la finale locale qui a eu lieu à l'Académie les 28 février et 1^{er} mars;
 - ✓ Les élèves qui ont interprété « Les animaux », ont remporté la finale régionale qui a eu lieu le 6 avril et iront au panquébécois du 17 au 20 mai à la Malbaie;
- Défilé de mode;
- Cabane à sucre le 3 avril;
- Ferme de Pâques le 6 avril;

Prochaines activités :

- Finale des courts-métrages;
- Comédie musicale Grease les 10 et 11 mai;
- Forum des élèves : le sujet cette année est « École de rêve »;
- Élection;
- Bal des finissants le 27 juin.

Motion de félicitations

Le conseil d'établissement offre une motion de félicitations aux élèves pour leur performance à Estarcades.

b) Comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'établissement.

Voici les principaux points discutés :

Rencontre du 13 mars

- Trottibus;
- Lancement de la consultation du plan triennal.

Rencontre du 3 avril

- Politique du transport scolaire;
- Retour sur la consultation du calendrier scolaire;
- Planification des travaux de maintien des bâtiments.

Le comité de parents a également choisi des parents bénévoles pour un prix de reconnaissance lors de la soirée Reconnaissance de la Commission scolaire et le prix Distinction Reconnaissance pour la fédération québécoise des comités de parents.

17) CORRESPONDANCE

Nil

18) AFFAIRES NOUVELLES

18.1 *Saint-Jean-Port-Joli*

Monsieur Roch Bertrand présente un diaporama de photos des sculptures sur neige. Il mentionne que le groupe de l'école a remporté le prix du jury, volet relève.

Motion de félicitations

Le conseil d'établissement tient à féliciter les élèves de leur performance lors de la compétition de sculpture sur neige en remportant le prix du jury, volet relève.

19) DATES ET HEURES DES PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le 2 mai à 19 h.

20) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 22 h par monsieur Martin Milot que la séance soit levée.

Denis Boudreault
Vice-président

Chantal Morin
Directrice